

À la Goutte-d'Or, l'engrenage de la violence

AGNÈS LEROLLE En septembre, les associations ont rencontré à Calais 173 enfants en errance. Le plus jeune avait 10 ans. En août, ils étaient 264. La Défenseure des droits, Claire Hédon, y a, en une journée, rencontré plusieurs mineurs de 12 et 14 ans... Sachant qu'aucun recensement exhaustif n'est possible du fait du déplacement constant de ces personnes, chassées quotidiennement par la police des lieux où elles dorment, au nom de la doctrine « pas de point de fixation ». C'est au nom de ce même « principe » que les forces de l'ordre saccagent leurs affaires et les empêchent d'accéder à des distributions alimentaires (désormais criminalisées) et même à des points d'eau. Claire Hédon

« Les maraudes mises en place par France terre d'asile ne suffisent pas à toucher tous les enfants. »

a parlé de « véritable déni d'existence » à leur sujet. Quant à faire connaître leurs droits à ces adolescents, c'est très difficile car les associations ont beaucoup de mal à les approcher, au regard de leur mobilité forcée permanente. Les maraudes mises en place par l'association France terre d'asile ne suffisent pas à toucher tous les enfants. De plus, l'autre point d'entrée vers l'ASE que constituent les commissariats est banni par ces jeunes. Ils ont une absence totale de confiance envers l'uniforme au regard des maltraitances qu'ils subissent jour et nuit de la part des forces de l'ordre. Ce harcèlement violent est facteur de graves traumatismes chez les enfants.

Une situation qui est loin de s'arranger...

AGNÈS LEROLLE Depuis quelques mois, le contexte du Brexit rend les choses encore plus compliquées. Les jeunes qui acceptaient une prise en charge par l'ASE avec la promesse de pouvoir ensuite bénéficier d'un regroupement familial chez un parent ou un proche en Angleterre par la voie légale ne le font plus, ayant entendu dire que ce n'était plus possible. Du coup, les tentatives de passage clandestin, par camion ou par la mer, se multiplient, avec les risques que cela comporte. À Calais particulièrement, les enfants font les frais d'une instrumentalisation politique de la question migratoire.

Que demandez-vous au gouvernement pour que ces situations cessent ?

AGNÈS LEROLLE Nous voulons tout simplement que la loi soit appliquée : tout enfant se présentant aux frontières françaises doit être admis sur le territoire sans condition et doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge et d'une protection effective, via l'aide sociale à l'enfance, qui ne fassent pas de distinction entre mineurs français et étrangers. Hormis en ce qui concerne les besoins spécifiques des jeunes (traducteur, suivi psychologique pour ceux qui ont subi de graves traumatismes lors de leur parcours migratoire ou qui sont sous l'emprise de réseaux criminels), nous ne préconisons pas de dispositif différencié qui cantonnerait ces enfants à leur nationalité plutôt qu'à leur minorité. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
EUGÉNIE BARBEZAT

Faute de prise en charge adaptée, des dizaines d'enfants errent, à Paris, entre addiction et délinquance.

« **Q** u'as-tu sur la joue, que t'est-il arrivé ? » s'alerte Fathia tandis que Samir vient la saluer. « Rien, rien... une bagarre », répond, bravache, l'adolescent au visage tuméfié. Dans la rue de la Goutte-d'Or, à deux pas du métro Barbès, ils sont nombreux à se regrouper, certains assis sur le muret qui borde la poste, d'autres sur le trottoir. Beaucoup d'entre eux ont le visage marqué par des blessures récentes, portent des cicatrices ou un bandage sur un bras ou une jambe, certains sont estropiés ou éborgnés... Beaucoup ont l'air absent, manifestement sous l'emprise de stupéfiants. Dans une rue adjacente, une dizaine de jeunes garçons et filles discutent dans la laverie automatique, devenue un de leurs points de ralliement. Ils s'y réchauffent et se reposent, recroquevillés à l'intérieur des sèche-linge. C'est le cas de Lila, dont nous n'apercevons de prime abord que les jambes.

Quand elle sort la tête de la machine, nous remarquons qu'un de ses yeux est tellement gonflé qu'elle ne peut plus l'ouvrir. Un hématome couvre la quasi-intégralité de sa joue gauche. « La nuit dernière, on s'était installé sur la grille d'une bouche d'aération du métro, au Trocadéro, quand la police est venue nous gazer », explique-t-elle. « Ils nous chassent toujours, ils ne nous laissent jamais dormir », confirme Sabrina. Cette dernière a 18 ans. Née en France de mère marocaine et de père algérien, elle a vécu sa petite enfance à Fez avec ses grands-parents avant de revenir en France, à 12 ans. Là, elle est placée dans différents foyers de l'aide sociale à l'enfance (ASE), d'où elle fugue régulièrement, avant de donner naissance à une petite Janna, il y a un an et demi. « Ma fille est en famille d'accueil, je ne l'ai vue que deux fois depuis ma sortie de la maternité, elle me manque », soupire Sabrina. Même si elle continue « à faire des bêtises » et « ne se sent pas encore prête à vivre dans un foyer », la jeune fille a déjà fait de gros efforts pour obtenir un droit de visite à son bébé. « Avant, j'étais tout le temps défoncée, aujourd'hui je ne prends plus rien », sourit-elle. « Effectivement, nous avons fait un gros travail avec Sabrina pour qu'elle se libère de ses addictions. Nous sommes très fiers d'elle », précise Fathia. de l'association Au cœur de la précarité qui vient tous les jours à la rencontre des jeunes du quartier, distribuant des repas chauds et offrant une assistance administrative et une écoute à ceux qui le souhaitent.

Ils sont une centaine de mineurs, parfois très jeunes, à vivre ici. Des Marocains, des Algériens mais aussi quelques Français qui ont fugué du foyer où ils étaient hébergés. « On compte aussi une trentaine de filles. Ils sont en errance, beaucoup sont très dépendants des médicaments, notamment le



Pour se réchauffer et se reposer, les enfants ont trouvé pour seul endroit la laverie automatique du quartier. Patricia Moribe

Rivotril, un antiépileptique qu'ils se procurent clandestinement, et du cannabis, ce qui les amène à commettre des vols pour pouvoir acheter leurs cachets, cigarettes, etc. Les rixes, les affrontements avec les policiers, les passages en garde à vue, aux urgences de l'hôpital Lariboisière tout proche, ou même en détention, c'est leur quotidien », explique Fathia. Ces enfants, dont les plus jeunes n'ont pas plus de 9 ans, échappent à tous les dispositifs censés les protéger.

Des jeunes sous emprise d'addictions

Ils refusent de donner leur identité, par peur d'être expulsés. Une crainte justifiée : en 2018, un « arrangement administratif », que nous avons pu consulter, entre le ministre de l'intérieur Gérard Collomb et son homologue marocain, a été signé. Il prévoit que des policiers marocains viennent sur le territoire français pour identifier les jeunes et qu'ils soient expulsés vers leur pays d'origine. « Cela va totalement à l'encontre de la convention des droits de l'enfant et des lois françaises sur la protection de l'enfance », note M^cCatherine Daoud, qui a assisté certains de ces jeunes lors de leur passage devant le juge des enfants.

L'avocate préconise plutôt un travail de longue haleine et de mise en confiance de ces adolescents dont elle reconnaît qu'ils

posent problème dans le quartier. « Certains riverains sont à juste titre excédés. Nous sommes confrontés à une problématique d'enfants des rues que ni l'ASE, ni la Mairie, ni même la police n'ont pour l'instant réussi à gérer », constate-t-elle. De fait, ces jeunes sous emprise d'addictions ou de personnes plus âgées, pour qui ils commettent des délits en échange d'une « protection », ne sont pas tous capables de respecter les règles d'un foyer. « Ils fuguent quasi systématiquement quand on obtient leur placement dans un centre de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Du coup, les juges ont tendance à les déferer et ils atterrissent dans les quartiers pour mineurs des prisons », regrette l'avocate, qui fait pourtant tout pour éviter la détention à ces enfants.

Pour certains, néanmoins, le passage devant un juge des enfants a été salutaire. Azedine, 16 ans, et Brahim, 17 ans, sont de ceux-là. Tous deux viennent de faire leur rentrée en lycée professionnel à Paris, après un parcours compliqué. « Je suis arrivé il y a deux ans à Paris. En tout, j'ai fait 7 gardes à vue. Mais, aujourd'hui, c'est fini, je suis hébergé, l'ASE me donne 400 euros par mois, alors je n'ai plus besoin de voler, raconte Azedine, tout sourires, en nous montrant son cahier de français et sa carte bancaire. Je vais faire une formation pour devenir cuisinier. » ●

E. B.